



DROITS DES LYCÉENS

Paris, le 22 novembre 2017

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Droits des lycéens renouvelle son Bureau !

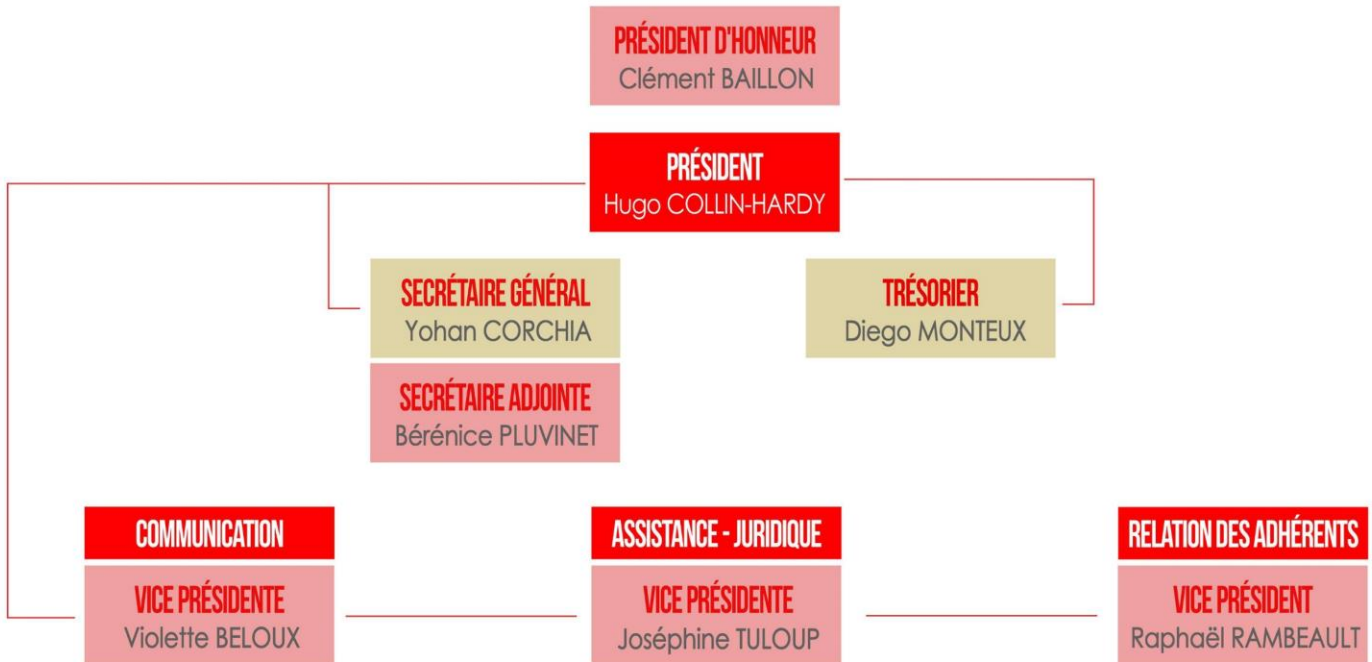
Après une année chargée et victorieuse, il est temps pour *Droits des lycéens* de changer d'équipe dirigeante. Marquée par la suppression de la plateforme **Admission Post-Bac** (APB) suite aux actions de l'association, cette année associative a montré le dévouement et le travail sérieux de l'équipe dirigée par l'ancienne présidente : Samira Issouf.

Le nouveau Bureau sera donc dirigé par Hugo COLLIN-HARDY, Président nouvellement élu par les adhérents. L'ensemble des membres de la nouvelle équipe dirigeante s'engagent à poursuivre les combats de l'association comme l'assistance juridique quotidienne et continuerons à veiller au respect de la loi par les acteurs de l'enseignement.

Les grands principes de *Droits des lycéens*, à savoir : la primauté du droit, l'indépendance politique, l'assistance gratuite et sans condition, ainsi que l'humilité ; seront respectés et la devise continuera d'être arborée avec fierté :

“Afin que le droit ne s'arrête plus aux portes de l'école”

Composition du nouveau Bureau



Qui sommes-nous ?

Droits des lycéens est une association fondée en avril 2015, indépendante et entièrement gérée par des lycéens. Son but principal est de faire connaître leurs droits aux lycéens, et de les assister pour les faire respecter dans leur application. Elle compte aujourd'hui une centaine de membres dans toute la France, et à l'étranger.

Qui contacter ?

Hugo Collin-Hardy, **Président**

Tél. : 06 51 70 33 84

Mél. : hugo.collin@droitsdeslyceens.com

Violette Beloux, **Vice-Présidente chargée de la Communication**

Tél. : 07 81 31 29 09

Mél. : violette.beloux@droitsdeslyceens.com